

## Dans les coulisses des enchères



Le Vaudois Bernard Piguet dirige l'Hôtel des ventes Piguet, basé à Genève. DR

## «Faire une découverte historique, c'est fabuleux»

**Le commissaire-priseur Bernard Piguet dévoilera le monde mystérieux des enchères, lors d'une conférence à Yverdon.**

Anetka Mühlemann

Avant le magistral coup de marteau qui scelle une vente aux enchères, il y a tout un univers aussi énigmatique que captivant. Évoluant dans le milieu depuis une trentaine d'années, Bernard Piguet ne boude pas son plaisir quand il peut y plonger son interlocuteur. «J'aime parler de mon métier, qui est ma passion et qui reste toujours mystérieux pour le public, souffle le commissaire-priseur. D'autant plus que les enchères se démocratisent de plus en plus.»

L'enthousiasme du chasseur de trésor est tangible de prime abord. Les pépites dénichées au fil des années scintillent encore au travers des anecdotes. «Une dame m'avait fait venir pour de l'argenterie. Il y avait un petit objet qui traînait au-dessus de la bi-

bliothèque. C'était une coupe libatoire en corne de rhinocéros qui avait été fabriquée en Chine autour de 1750. C'est très rare, relate Bernard Piguet. Cette dame m'a dit qu'elle comptait en faire un candrier! Lors de la vente aux enchères, le prix a atteint 300'000 francs.»

Encore faut-il être capable de cerner la valeur singulière de chaque artefact. «On doit faire des enquêtes, comme des enquêtes policières», explique le directeur de l'Hôtel des ventes Piguet, qui a connu quelques frayeurs. Le temps que les suspicions sur des biens culturels prétendument spoliés ne soient levées. À l'inverse, les investigations conduisent parfois au Graal. «Faire une découverte historique, c'est fabuleux, confie le directeur de l'Hôtel des ventes Piguet. Grâce à des documents de correspondance russe, on a découvert un précepteur de Carouge (GE) qui était le véritable père de substitution pour les enfants de l'avant-dernier tsar de Russie, Alexandre III. Fernand Thormeyer était tellement discret, qu'il est tombé dans l'oubli. Cette histoire a fait la une des journaux, même en Russie.»

En terre vaudoise, de très belles pièces sont apparues du-

rant l'exploration du contenu des châteaux de Gingins et d'Hauteville. Surtout pour ce dernier situé à Saint-Légier. «On y a fait tellement de découvertes historiques que la famille a fini par nous dire qu'on la connaissait mieux qu'elle-même», rigole Bernard Piguet.

«On doit faire des enquêtes, comme des enquêtes policières.»

**Bernard Piguet**, directeur de l'Hôtel des ventes Piguet

Le bibelot le plus emblématique n'a que quelques centimètres de diamètre. «Cette médaille en or était dans un coin du petit salon, sur une petite table», se souvient le quinquagénaire. Il s'agit en fait d'un présent offert en 1814 par le président des États-Unis au général Alexander Macomb, à l'issue d'une bataille décisive pour stopper l'armée britannique. Les questionnements entourant la provenance de cette pièce frappée à l'effigie d'un héros en ont fait apparaître un autre: Frédéric-Sears Grand

d'Hauteville, qui s'est illustré durant la guerre de Sécession.

**Retour aux sources**

Invité à s'exprimer lundi à la cité thermale dans le cadre des Conférences du château, Bertrand Piguet vient en territoire connu. Si le Musée d'Yverdon et région a récemment pu faire, par son entremise, l'acquisition d'un portrait du général Haldimand, le lien est bien plus ancien. Il a même participé à sa vocation. «Mon père, qui avait également fondé la clinique d'Yverdon, était conservateur du musée. Je me souviens que j'allais dans la grande salle quand il organisait des conférences et je le revois encore quand il réorganisait les collections dans les salles.»

Valorisant les témoins du passé d'une autre manière, l'enfant d'Yverdon désormais établi à Genève tient à rester actif dans le canton. En 2020, il a ainsi ouvert une succursale à Lausanne, confirmant à sa façon la fibre entrepreneuriale qui coulait dans les veines de ses aïeux.

«Découvrez le monde des ventes aux enchères», lundi (20h) à l'Aula Magna du château d'Yverdon. Entrée libre. Expo des dernières acquisitions du musée et verrée. [www.conferencechateau-yverdon.ch](http://www.conferencechateau-yverdon.ch)

## Les points de rencontre d'urgence sont critiqués

**Pénurie d'énergie**  
Des communes vaudoises s'en prennent au Conseil d'État au sujet des mesures contre les risques de pénurie d'énergie.

Des communes vaudoises dénoncent «une charge disproportionnée» s'agissant de la gestion des points de rencontre d'urgence (PRU), lieux où la population pourrait trouver des prestations essentielles en cas de rupture de l'approvisionnement électrique ou de défaillance des systèmes de télécommunication.

Dans un communiqué publié vendredi, l'Association de communes vaudoises (AdCV), qui re-

présente quelque 70 communes, estime que la mission confiée par le Conseil d'État est «inadéquate». Les communes ne sont plus seulement chargées d'identifier les PRU, mais de les mettre en place et de les exploiter. «Cette mission sort complètement du périmètre des compétences communales et relève de la gestion de crise», affirme la faïtière.

L'AdCV remarque aussi que la mise en place des PRU constitue «une charge supplémentaire pour les communes, tant sous l'angle logistique que financier.» Elle mentionne la nécessité d'instaurer un service de piquet du personnel, ainsi que des mesures pour garantir notamment la sé-

«Cette mission sort complètement du périmètre des compétences communales et relève de la gestion de crise.»

**Association de communes vaudoises (AdCV)**

curisation de l'approvisionnement en eau potable.

«Dans un contexte où la Confédération n'a encore émis aucune directive, cette mission apparaît donc non seulement inadéquate pour les communes, mais également disproportionnée dans son ampleur», lit-on dans le communiqué.

Regrettant que les faïtières de communes n'aient pas été consultées en amont, l'AdCV demande au Conseil d'État et à l'État-major cantonal de conduite (EMCC) de «reconsidérer l'attribution de cette mission aux communes ou, subsidiairement, de mettre en œuvre un véritable accompagnement logistique et financier.»

**ATS**

## Un pas de plus vers la démolition de l'Hôtel du Lac

**Tribunal cantonal de Fribourg**

**Dans le cadre du litige entre la Commune d'Estavayer et la société propriétaire du bien, le tribunal a tranché pour Estavayer.**

Seize mois après le Tribunal d'arrondissement de la Broye, le Tribunal cantonal fribourgeois vient aussi de donner raison à la Commune d'Estavayer dans le litige concernant l'Hôtel du Lac.

«La dénonciation par le Conseil communal, en été 2017, du droit distinct et permanent qui le liait à la Société Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA est valide», s'est réjoui Eric Chassot, syndic d'Estavayer, jeudi devant le Législatif. L'état de délabrement des locaux et l'inexploitation de l'établissement, fermé depuis 2016, constituaient des motifs valables pour une résiliation, avait jugé la Cour broyarde.

Le dossier est à l'ordre du jour du Conseil communal (l'équivalent de la Municipalité dans le canton de Vaud) depuis 2017. Après avoir dénoncé le DDP, la Commune avait présenté sa vision pour le futur de ce site touristique, avec démolition

et reconstruction. En 2019, la SA détentrice du DDP jusqu'en 2058, avait dévoilé son projet de développement. Estavayer ayant refusé la mise à l'enquête, l'affaire était partie en justice.

**Indemnité de reprise**

Les autorités espèrent que cette décision permettra d'avancer sur ce dossier. Cette décision, du 31 octobre, pouvant encore faire l'objet d'un recours au Tribunal fédéral (TF), le syndic n'ose toutefois pas se prononcer sur un éventuel calendrier de développement de ce lieu, idéalement situé au bout de la place Nova Friburgo.

Même sans recours au TF, les Staviacois devront encore s'accommoder un moment de la décrépidité de cette «pièce maîtresse» du tourisme local. Pour résilier le DDP, les deux parties devront s'entendre sur une indemnité de reprise du bien immobilier par la Commune. «Il est peu probable qu'on tombe d'accord», avoue Eric Chassot.

Sans accord financier, l'établissement de la valeur de reprise du bâtiment pourrait à nouveau passer par la voie de la justice. Et le spectacle d'un hôtel à l'abandon au bord du lac perdurer quelques années. **Sébastien Galliker**



Le Tribunal cantonal fribourgeois juge que la Commune d'Estavayer avait raison de résilier le droit distinct et permanent de l'Hôtel du Lac. JEAN-PAUL GUINARD

## Karl's kühne Gassenschau revient à Saint-Triphon

**Spectacle**

**La troupe suisse revient dès la fin du mois de mai dans les carrières du site chablaisien.**

La troupe de théâtre de rue y présentera une version «raffaîchie» de son spectacle à succès «SILO 8», entre poésie et cascades délirantes. Suisse alémanique, la troupe est particulièrement reconnaissante de pouvoir retourner à St-Triphon, indique-t-elle dimanche dans un communiqué. Un centre de données doit en effet voir le jour sur le site de la carrière des Andonces. Mais le projet a pris du retard, ce qui permet à Karl's kühne Gassenschau de s'y produire une année de plus.

Pour l'occasion, la troupe jouera une nouvelle version de «SILO 8», qui avait attiré plus de 500'000 spectateurs entre 2006 et 2010. Le spectacle invite à visiter une maison de retraite où la directrice veut contraindre ses pensionnaires à déposer leurs souvenirs personnels à la réception. Mais les aînés se rebellent.

Cette année, à Olten, plus de 95'000 personnes ont vu la nouvelle version en allemand. À Saint-Triphon, une partie des acteurs viendront de Suisse romande, comme Maria Augusta Balla, Khany Hamdaoui, Olivier Havran et Audrey Launaz. Karim Slama a assuré l'adaptation en français de l'édition 2023, précise le communiqué.

**ATS**



L'affiche du nouveau spectacle que la troupe suisse alémanique viendra présenter à Saint-Triphon.